



Je ne sais plus comment faire

Par **jessyjames**, le **07/02/2008 à 20:04**

Bonjour,

j'ai vécu pendant quelque temps avec un homme. j'ai acheter un plasma et un telephone. A notre separation il n'a pas voulu me les rendre, m'a vider mon compte et m'a fait des factures de telephone de plus de 300 euros. j'ai du suspendre cette ligne ce qui m'a couter des frais et il ne veut pas me rendre le plasma. J'ai essayer a plusieurs reprises de le parler mais a chaque fois ca se termine violemment, j'ai voulu porter plainte mais on m'a infomer que c'etait impossible vu que j'habitai avec lui. Ai-je un recours ? puis-je quand meme recuperer mes affaires ?

mon mail si vous pouvez m'aidez : jess0226@hotmail.com

Par **Jurigaby**, le **07/02/2008 à 20:07**

Bonjour.

Engager une action devant le juge de proximité afin de récupérer vos affaires..

Pour le compte bancaire vidé, vous pouvez porter plainte au commissariat sur le fondement du vol ou soustraction frauduleuse de smoyens de paiement.